

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### ARAB TUNISIAN BANK –ATB- Siège Social : 9,rue Hédi Nouria -1001 Tunis-

L'Arab Tunisian Bank -ATB- publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 16 avril 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mme. Sonia KETARI LOUZIR (Cabinet MS Louzir) et Mr. Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil).

### Bilan Consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2021

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	31.12.2021	31.12.2020	
<b>ACTIF</b>				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	262 539	314 469
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	609 019	444 614
AC3	Créances sur la clientèle	3	5 649 171	5 650 557
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	118 549	93 046
AC5	Portefeuille d'investissement	5	1 346 379	1 239 526
	Titres mis en équivalence	6	12 046	14 489
AC6	Valeurs immobilisées	7	127 730	104 091
AC7	Autres actifs	8	177 615	170 058
<b>TOTAL ACTIF</b>			<b>8 303 048</b>	<b>8 030 850</b>
<b>PASSIF</b>				
PA1	Banque centrale et CCP	9	100 000	58 000
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	10	361 105	219 926
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	11	5 905 680	5 970 765
PA4	Emprunts et ressources spéciales	12	981 969	828 557
PA5	Autres passifs	13	281 288	294 211
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>7 630 042</b>	<b>7 371 459</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
CP1	Capital		128 000	100 000
CP2	Réserves groupe		526 697	472 430
CP5	Résultats reportés		866	767
CP6	Résultat consolidé de l'exercice		(61 435)	12 458
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>14</b>	<b>594 128</b>	<b>585 655</b>
	Part des minoritaires dans les réserves		73 108	68 635
	Part des minoritaires dans le résultat		5 770	5 101
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ET PART DES MINORITAIRES</b>			<b>8 303 048</b>	<b>8 030 850</b>

## Etat des engagements hors bilan Consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2021

(Unité : en 1000 DT)

		Note	31.12.2021	31.12.2020
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>				
HB01	Cautions, avals et autres garanties données	15	994 562	676 957
HB02	Crédits documentaires	16	333 579	304 144
HB03	Actifs donnés en garantie	17	100 000	62 000
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>			<b>1 428 141</b>	<b>1 043 101</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>				
		18		
HB04	Engagements de financement donnés		465 921	348 178
HB05	Engagements sur titres			1 000
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>			<b>465 921</b>	<b>349 178</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>				
HB06	<b>Garanties reçues</b>	19	<b>1 551 637</b>	<b>1 310 289</b>

## Etat de résultat Consolidé

Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021

(Unité : en 1000 DT)

		Note	Exercice 2021	Exercice 2020
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	20	482 841	524 868
PR2	Commissions (en produits)	21	88 641	72 815
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	22	22 014	18 824
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	23	83 404	70 135
<b>Total produits d'exploitation Bancaire</b>			<b>676 900</b>	<b>686 642</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	24	335 542	382 039
CH2	Commissions encourues		8 252	7 056
<b>Total charges d'exploitation Bancaire</b>			<b>343 794</b>	<b>389 095</b>
<b>Produits nets Bancaires</b>			<b>333 106</b>	<b>297 547</b>
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(114 233)	(68 668)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(36 548)	(7 323)
PR7	Autres produits d'exploitation		1 147	889
CH6	Frais de Personnel	27	(127 356)	(115 298)
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(75 535)	(66 422)
CH8	Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(20 594)	(16 293)
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>(40 013)</b>	<b>24 432</b>
	Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		681	444
PR8/CH9	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	29	(3 936)	1 537
CH11	Impôt sur les bénéfices		(2 001)	(4 910)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>(45 269)</b>	<b>21 506</b>
PR9/CH10	Solde en gain/perte provenant des éléments extraordinaires	30	(10 395)	(3 947)
<b>Résultat net consolidé</b>			<b>(55 665)</b>	<b>17 559</b>
Part du résultat revenant aux minoritaires			( 5 770)	(5 101)
<b>Résultat net part du groupe</b>			<b>(61 435)</b>	<b>12 458</b>
<b>Résultat de base par action</b>			<b>(0.614)</b>	<b>0.124</b>

**Etat des flux de trésorerie Consolidé**  
**Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2021**  
 (Unité : en 1000 DT)

	Note	Exercice 2021	Exercice 2020
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		563 255	630 316
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(449 361)	(238 101)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(66 845)	(145 378)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(118 522)	(325 018)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(65 368)	724 543
Titres de placement		(48 348)	(44 085)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(110 018)	(87 082)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(83 291)	(95 894)
Autres flux de trésorerie provenant de la variation du périmètre de consolidation		(582)	(17)
Impôt sur les sociétés		(15 671)	2 591
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>(394 749)</b>	<b>421 875</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		81 480	77 883
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(110 156)	79 349
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(43 872)	(28 778)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(72 548)</b>	<b>128 454</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Emmission d'actions		70 000	
Emission d'emprunts		40 000	99 083
Remboursement d'emprunts		(77 723)	(31 182)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		256 888	(32 179)
Dividendes versés		(1 455)	(666)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>287 710</b>	<b>35 056</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(179 589)	585 385
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		590 919	5 534
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>31</b>	<b>411 330</b>	<b>590 919</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021

### I. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers annuels du groupe Arab Tunisian Bank, arrêtés au 31 Décembre 2021, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1999; les normes comptables relatives à la consolidation ( normes 35 à 37 ) ; ainsi qu'aux règles de la BCT édictées par les circulaires 91/24 du 17/12/91, 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 Janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 Décembre 2013, la circulaire n°2017-06 du 31 juillet 2017 et la circulaire n°2022-02 du 04 Mars 2022.

### II. Périmètre et méthodes de consolidation

#### 2-1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'ATB et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

#### 2-2. Méthode de consolidation

- ***Integration globale***

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par l'ATB. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- ***La mise en équivalence***

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles la société mère exerce une influence notable.



### III. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé, les intérêts et agios non courus sont constatés en hors bilan.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé « agios réservés ».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions :

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

#### Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

##### Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 31.12.2021, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 Mars 1999, et la Circulaire N° 2001-12 du 4 Mai 2001, et par la circulaire n°2013-21 du 30 Décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;
- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

## Provisions

### ➤ Provisions individuelles :

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

### Provisions collectives :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2022-02 du 04 Mars 2022, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2021, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par l'annexe 3 à la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n°2022-02.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2010-2019.
- Majoration des taux de migration historiques calculés par la banque par des pourcentages fournis par la circulaire n°2022-02.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2022-02.

### ➤ Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 Décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2020 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliquée au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

## ➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

### **Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

#### **Classement des titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

#### Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

#### Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement: titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;

#### **Evaluation des titres**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation de la cour consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.  
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Titres mis en équivalence : les variations de la quote-part de la société mère dans la situation nette des sociétés mises en équivalence sont portées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » et parmi les capitaux propres consolidés sous la rubrique « résultat consolidé ». Ces variations constituent un élément du résultat d'exploitation et figurent au niveau de l'état de résultat consolidé sous la rubrique : « Quote-part dans les résultats des titres mis en équivalence ».
- 
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

#### **Revenus du portefeuille titres :**

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

## **Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :**

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;
- Réévaluation des comptes de position: à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.
- Règles de couverture contre les risques de change : Afin de se couvrir contre le risque de change, la banque fait recours à des contrats de change à terme conformément à la NC 23.

Les engagements de change à terme conclus à des fins de couverture sont convertis, à la date de leur engagement, et réévalués à la date de chaque arrêté comptable sur la base du cours de change utilisé pour la conversion et l'évaluation des éléments couverts. Les différences positives et négatives résultant de cette réévaluation sont prises en compte de façon symétrique à la prise en compte des gains et pertes de change sur les éléments couverts.

En application de cette règle, les opérations de change à terme conclues pour couvrir des éléments de bilan et de hors bilan évalués au cours de change au comptant sont comptabilisées de la façon suivante :

- à la date d'engagement, le montant nominal du contrat est converti sur la base du cours de change au comptant en vigueur à cette date.
- La différence entre le montant nominal du contrat converti sur la base du cours de change au comptant et celui converti sur la base du cours de change à terme prévu par le contrat constitue un report ou déport et est comptabilisée en hors bilan séparément. Cette différence constitue un report lorsque le cours à terme est supérieur au cours au comptant et un déport lorsque le cours à terme est inférieur au cours au comptant.
- Les reports et déports sont étalés au prorata temporis sur la période du contrat et imputés comme produits et charges assimilés à des intérêts.
- à chaque date d'arrêté comptable, le montant du contrat est réévalué sur la base du cours de change au comptant en vigueur à cette date. La différence de change ainsi dégagée est comptabilisée en résultat de manière identique mais de sens inverse que la différence de change constatée sur les éléments couverts.

La banque a conclu, depuis 1998, une convention avec TUNIS RE en vue de se couvrir contre le risque de change inhérent aux ressources extérieures libellées en monnaie étrangère. Cette couverture est assurée par le fonds de péréquation de change géré par Tunis Re et institué par la loi 98-111 du 28 Décembre 1998 portant loi de finance pour l'année 1999.

### **Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

## **IV. Méthodes spécifiques à la consolidation**

### **Traitement des écarts de première consolidation**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

#### **➤ L'écart d'évaluation**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actifs et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

#### **➤ Le Goodwill**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans

### **Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-groupe :**

Les opérations et transactions internes sont traitées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- des comptes courants entre sociétés du périmètre ;
- des commissions entre sociétés du périmètre ;
- des provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre ;
- des dividendes servis par les sociétés consolidées au profit de l'ATB.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

### **Traitement de l'impôt :**

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

## V. NOTES EXPLICATIVES

Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)

### 1. Notes explicatives sur le bilan – Actif

#### Note 1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 262 539 KDT au 31 décembre 2021 contre 314.469 KDT au 31 décembre 2020 soit une diminution de 51.930 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Caisse	39 146	30 158
Compte courant BCT	223 366	284 284
Compte courant postal	21	21
Traveller's Chèques	6	6
<b>Total</b>	<b>262 539</b>	<b>314 469</b>

#### Note 2. Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 609 019 KDT au 31 décembre 2021 contre 444.614 KDT au 31 décembre 2020 soit une augmentation de 164.405 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	101 130	273 103
Prêts aux établissements bancaires	459 806	126 115
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	-	760
<b>Total créances sur établissements bancaires</b>	<b>560 936</b>	<b>399 978</b>
Avoirs en compte sur les établissements financiers	15 589	7 289
Prêts aux établissements financiers	32 493	37 347
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	-	-
Autres créances	-	-
<b>Total créances sur établissements financiers</b>	<b>48 082</b>	<b>44 636</b>
<b>Total</b>	<b>609 019</b>	<b>444 614</b>

#### Note 3. Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2021 un solde net de 5.649.171 KDT contre 5.650.557 KDT au 31 décembre 2020 soit une diminution de 1.386 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Comptes ordinaires débiteurs	1 125 253	1 117 106
Avances sur placements à terme	16 144	29 737
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	11 656	2 649
Autres créances	0	0
<b>Total comptes débiteurs &amp; Autres créances</b>	<b>1 153 053</b>	<b>1 149 492</b>
Portefeuille Escompte	662 380	609 748
Crédits à la clientèle non échus	3 678 936	3 629 966
Créances douteuses et litigieuses	484 744	361 456
Produits à recevoir	36 246	56 870
Produits perçus d'avance	(16 685)	(19 544)
Créances impayées	331 722	403 919

<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>5 177 343</b>	<b>5 042 415</b>
Crédits sur ressources spéciales extérieures	93 901	96 479
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	1 028	1 427
<b>Total Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>94 929</b>	<b>97 906</b>
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>6 425 325</b>	<b>6 289 813</b>
<b>A déduire couverture :</b>		
Agios réservés	(220 593)	(185 138)
Provisions individuelles	(379 230)	(323 787)
Provision additionnelle (Cir BCT 2013-21)	(100 616)	(68 650)
Provisions collectives (Cir BCT 2022-02)	(75 715)	(61 681)
<b>Total Provisions et agios</b>	<b>(776 154)</b>	<b>(639 256)</b>
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>5 649 171</b>	<b>5 650 557</b>

#### Note 4. Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique est de 118.549 à fin 2021, contre 93.046 KDT à fin 2020, soit une augmentation de 25.503 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Titres de placement	118 549	93 046
<b>Total</b>	<b>118 549</b>	<b>93 046</b>

#### Note 5. Portefeuille d'investissement.

Le solde net de cette rubrique s'élève à 1.346.379 KDT au 31 décembre 2021, contre 1.239.526 KDT au 31 décembre 2020 soit une augmentation de 106.853 KDT.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Titres d'investissement	983 693	879 013
Titres de participations	440 701	393 787
Créances rattachées	37 047	44 042
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>1 461 441</b>	<b>1 316 842</b>
Provisions	(115 062)	(77 316)
<b>Total provisions et plus-value réservées</b>	<b>(115 062)</b>	<b>(77 316)</b>
<b>Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>1 346 379</b>	<b>1 239 526</b>

#### Note 6. Titres mis en équivalence.

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'ATB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 12.046 KDT à la date du 31 Décembre 2021, contre 14.489 KDT au 31 Décembre 2020.

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Titres A T I	-	1 561
Titres A F C	1 444	1 424
Titres UNIFACTOR	5 368	5 214
Titres Arabia Sicav	5 234	5 002
Titres Sanadett Sicav	-	169
Titres Axis Trésorerie	-	220
Titres Axis Prudent	-	64
Titres CODIS	-	1 411
FCP IRADETT 50	-	82
FCP IRADETT CEA	-	93
FCP SALAMETT PLUS	-	81
FCP SALAMETT CAP	-	117
SARI	-	(949)
<b>Total Titres mis en équivalence</b>	<b>12 046</b>	<b>14 489</b>

## Note 7. Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 31 décembre 2021 à 127.730 KDT contre 104.091 KDT au 31 décembre 2020.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute 2020	Acquisition/ Cession 2021	Valeur Brute 2021	Amort 2020	Dotation / Prov. 2021	Transf. Prov.	Amort 2021	Valeur Nette 2021
1- Immob. Incorporelles	50 873	7 586	58 459	(37 456)	-9 040	0	(46 496)	11 963
Logiciel informatique	50 323	6 978	57 301	(37 283)	-9 030	0	(46 313)	10 988
Droit au bail	429	0	429	(173)	-10		(183)	246
Autres immob. Incorporelles	121	608	729	-			0	729
2- Immob. Corporelles	181 249	8 800	190 049	(122 193)	-9 157	7 899	(123 491)	66 558
<b>Immob. d'exploitation</b>	<b>90 176</b>	<b>4 109</b>	<b>94 285</b>	<b>(57 366)</b>	<b>-3 720</b>	<b>-2</b>	<b>(61 088)</b>	<b>33 197</b>
Terrains d'exploitation	5167	1 472	6 639	-			0	6 639
Bâtiments d'exploitation	23 893	1 756	25 649	(10 446)	-685		(11 131)	14 517
Aménagements de bâtiments d'exploitation	61 116	881	61 997	(46 920)	-3 035	-2	(49 957)	12 040
<b>Immob. Hors exploitation</b>	<b>14 350</b>	<b>(9 343)</b>	<b>5 007</b>	<b>(7 643)</b>	<b>-258</b>	<b>7 901</b>	<b>0</b>	<b>5 007</b>
Terrains hors exploitation	1 498	(1 498)	0	-			0	0
Bâtiments hors exploitation	12 852	(7 845)	5 007	(7 643)	-258	7 901	0	5 007
Matériel et mobilier de bureaux	11 183	47	11 230	(7 292)	-535	-	(7 827)	3 403
Matériel de transport	15 127	6 508	21 635	(9 024)	-1 363	-	(10 387)	11 248
Matériel informatique	44 955	6 363	51 318	(37 891)	-2 977	-	(40 868)	10 450
Matériel de sécurité	5 404	1 140	6544	(3 013)	-288	-	(3 301)	3 243
Autres immobilisations corporelles	54	-24	30	(36)	-16	-	(20)	10
3) Immob. encours	30 197	17 866	48 063	-	0	0	0	48 063
Immob. Corp. en cours	5 010	3 742	8 752	-			0	8 752
Immob. Incorp. en cours	25 187	14 124	39 311	-			0	39 311
Ecart Acquisition	3 735	0	3 735	(2 314)	-274		(2 588)	1 147
<b>TOTAL</b>	<b>266 054</b>	<b>34 252</b>	<b>300 306</b>	<b>(161 963)</b>	<b>(18 471)</b>	<b>7 899</b>	<b>(172 575)</b>	<b>127 730</b>

(\*) L'écart d'acquisition est amorti selon le mode linéaire. La dotation aux amortissements correspondante est portée au niveau de la rubrique CH8 dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations.

## Note 8. Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à 177.615 KDT contre 170.058 KDT au 31 décembre 2020, détaillée comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Crédits & Avances aux Personnels	37 587	37 088
Impôts Actif	13 626	7 948
Impôts différer Actif	9 175	5 479
Stocks Imprimés & Fournitures	1 454	1 094
Charges à répartir 8.1	1 416	2 876
Comptes d'attente	132 639	129 502
Crédits pris en charge par l'Etat	238	255
Provisions pour risques et charges	(18 520)	(14 184)
<b>Total</b>	<b>177 615</b>	<b>170 8</b>

## 8.1 Charges à répartir

Les charges à répartir totalisent un montant de 1.416 KDT au 31 décembre 2021 contre un montant de 2.876 KDT au 31 décembre 2020 soit une diminution de 1.460 KDT.

Les charges à répartir ont été portés à l'actif du bilan parmi les « Autres actifs » en application de la norme comptable tunisienne NCT 10 relative aux charges reportées. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement au taux de 33,33%.

Les charges à répartir ont été amortis à compter de la date de leur constatation et en appliquant la règle du prorata-temporis.

La résorption des frais d'émission des emprunts est amortie au prorata des intérêts courus.

Désignation	VB au 31.12.21	Résorptions cumulées 2020	Résorption Exercice 2021	Résorptions cumulées 2021	V.Netto 31.12.21
Autres charges à répartir	7 469	(5 261)	(792)	6 053	1 416
<b>Total</b>	<b>7 469</b>	<b>(5 261)</b>	<b>(792)</b>	<b>6 053</b>	<b>1 416</b>

## 2. Notes explicatives sur le bilan – Passif

### Note 9. Banque Centrale de Tunisie et CCP.

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie. Au 31.12.2021, cette rubrique accuse un solde de 100.000 KDT enregistrant ainsi une augmentation de 42.000 KDT par rapport au 31.12.2020.

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Emprunts auprès de la BCT Dinars	100 000	58 000
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>58 000</b>

### Note 10. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2021 un solde de 361.105 KDT contre un solde de 219.926 KDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
<b>Etablissements bancaires</b>	<b>293 409</b>	<b>162 189</b>
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	5 497	4 343
Emprunts auprès des établissements bancaires en dinars	286 000	157 019
Emprunts auprès établissements bancaires en devises	-	-
Dettes rattachées sur les prêts auprès établissements bancaires	1 912	827
<b>Etablissements financiers</b>	<b>67 696</b>	<b>57 737</b>
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	67 696	57 737
<b>Total</b>	<b>361 105</b>	<b>219 926</b>

### Note 11. Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 5.905.680 KDT au 31 décembre 2021 KDT contre 5.970.765 KDT au 31.12.2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Dépôts à vue	2 045 332	2 053 937
Dépôts à Terme	2 196 178	2 383 631
Comptes d'épargne	1 445 950	1 314 818
Autres sommes dues à la clientèle	208 074	209 069
Dettes rattachées	10 146	9 310
<b>Total</b>	<b>5 905 680</b>	<b>5 970 765</b>

**Note 12. Emprunts et ressources spéciales.**

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 981.969 KDT au 31 décembre 2021 contre 828.557 KDT au 31 décembre 2020 soit une augmentation de 153.412 KDT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
<b>Emprunts matérialisés</b>	<b>595 619</b>	<b>556 891</b>
Emprunts Obligataires	184 730	207 257
Emprunts subordonnés	219 082	229 831
Pension livrées	177 704	98 700
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	<b>14 103</b>	21 103
<b>Ressources spéciales</b>	<b>386 350</b>	<b>271 666</b>
<b>Ressources extérieures</b>	<b>367 441</b>	<b>260 212</b>
Ressources extérieures en dinars	321 492	206 756
Ressources extérieures en devises	45 949	53 456
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>15 229</b>	<b>10 563</b>
<b>Autres ressources</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes rattachées sur ressources spéciales</b>	<b>3 680</b>	<b>889</b>
<b>Total</b>	<b>981 969</b>	<b>828 557</b>

**Note 13. Autres passifs.**

Le solde net de cette rubrique a atteint 281.288 KDT au 31 décembre 2021 contre 294.211 KDT au 31 décembre 2020 soit une diminution de 12.923 KDT détaillé comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Frais liés au Personnel	40 342	34 275
Divers frais à payer	16 289	23 381
Impôts Passifs	21 410	26 959
Provisions pour risques et charges	16 690	12 586
Comptes D'attente	186 557	197 010
<b>Total</b>	<b>281 288</b>	<b>294 211</b>

**3. Notes explicatives sur le bilan – Capitaux propres****Note 14. Capitaux propres**

A la date du 31 Décembre 2021, le capital social s'élève à 128 000 KDT composé de 100 000 000 actions et 28 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'Exercice 2021 ont atteint 673.006 KDT fin 2021 contre 659.391 KDT fin 2020 soit une augmentation de 13.615 KDT ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2021 avant affectation	Solde au 31.12.2020 avant affectation
Capital	128 000	100 000
Réserves consolidés	527 563	473 197
Résultat consolidé	(61 435)	12 458
<b>Total capitaux propres groupe</b>	<b>594 128</b>	<b>585 655</b>
Part des minoritaires dans les réserves	73 108	68 635
Part des minoritaires dans le résultat	5 770	5 101
<b>Total capitaux propres et intérêts minoritaires</b>	<b>673 006</b>	<b>659 391</b>

## Contribution dans les réserves et le résultat du groupe

Sociétés	Contribution dans le résultat consolidé	Contribution dans les réserves groupe
Arab Tunisian Bank	(66 032)	501 430
Arab Tunisian Lease	4 318	16 187
A F C	24	1 097
Arab Tunisian Invest	169	(220)
Arab Tunisian Develop	763	9 301
Arab Tunisian Lease LLD	(83)	(77)
UNIFACTOR	567	2 802
Arabia Sicav	90	(1 410)
SARI	(1 251)	(2 413)
<b>Total</b>	<b>(61 435)</b>	<b>526 697</b>

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

Libellé	Capital Social	Réserves consolidés	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Part des minoritaires dans les réserves consolidés	Part des minoritaires dans le résultat consolidé	Part des minoritaires
Solde au 31/12/2020	100 000	472 430	767	12 458	585 655	68 635	5 101	73 736
Affectation du résultat	-	12 360	98	(12 458)	-	5 101	(5 101)	-
Distributions	-	-	-	-	-	(1 451)	-	(1 451)
Augmentation du capital	28 000	42 000	-	-	70 000	-	-	-
Ajustement N-1	-	(84)	-	-	(84)	(118)	-	(118)
Résultat de l'exercice	-	-	-	(61 435)	(61 435)	-	5 770	5 770
Autres variations	-	(9)	1	-	(8)	942	-	1 042
Solde au 31/12/2021	128 000	526 697	866	(61 435)	594 128	73 108	5 770	78 878

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 26 Novembre 2021, a décidé une augmentation de capital en numéraire par l'émission de 28 000 000 nouveaux certificats d'investissement.

Ces certificats d'investissements réservés à l'Arab Bank ont été totalement souscrits au prix unitaire de 2,500 dinars, soit 1 dinar valeur nominale et 1,500 dinar prime d'émission par certificat d'investissement, et libérés le 16 décembre 2021.

Suite à cette augmentation, le capital social de l'ArabTunisian Bank est passé de 100 000 000 à 128 000 000 de dinars divisé en 100 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale d'un (01) dinar chacune et 28 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominale d'un (01) dinar chacun.

Conformément à l'article 378 du Code des Sociétés Commerciales, il est créé 28 000 000 certificats de droit de vote qui seront répartis entre les porteurs d'actions tels qu'ils apparaissent sur le registre des actionnaires arrêté à la clôture de la journée de bourse du 16/12/2021, au prorata de leurs droits.

#### 4. Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

##### Note 15. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève à 994.562 KDT au 31 décembre 2021 contre 676.957 KDT au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
en faveur des banques	542 610	341 914
en faveur de la clientèle	451 952	335 043
<b>Total</b>	<b>994 562</b>	<b>676 957</b>

**Note 16. Crédits documentaires**

Les crédits documentaires sont de 333.579 KDT, au 31 décembre 2021, à 304.144 KDT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Crédits documentaires Import	294 943	207 145
Crédits documentaires Export	38 636	96 999
<b>Total</b>	<b>333 579</b>	<b>304 144</b>

**Note 17. Actifs donnés en garantie**

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31 décembre 2021 comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Effets refinançables données en garantie	43 000	29 000
BTA données en garantie	57 000	27 000
Emprunt national donné en garantie	-	6 000
<b>Total</b>	<b>100 000</b>	<b>62 000</b>

**Note 18. Engagements donnés**

Les engagements donnés s'élèvent au 31 décembre 2021 à 465 921 KDT et se détaillent comme suit

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
<b>Engagements de financement donnés</b>	<b>465 921</b>	<b>348 178</b>
En faveur de la clientèle	465 921	348 178
<b>Engagements sur Titres</b>	<b>=</b>	<b>1 000</b>
Participations non libérées	-	1 000
<b>Total</b>	<b>465 921</b>	<b>349 178</b>

**Note 19. Garanties Reçues**

L'encours des garanties reçues s'élève au 31 décembre 2021 à 1.551.637 KDT contre 1.310.309 KDT au 31 décembre 2020. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Garanties reçues de l'Etat	79 906	97 264
Garanties reçues des autres établissements bancaires, financiers et de l'assurance	513 607	352 902
Garanties reçues de la clientèle	958 124	860 143
<b>Total</b>	<b>1 551 637</b>	<b>1 310 309</b>

**Note sur les opérations de change**

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31 décembre 2021 s'élèvent à 10.340 KDT se présentent comme suit :

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Devises vendues au comptant à livrer	(10 340)	(12 968)
Devises achetées au comptant à recevoir		33 484
<b>Total</b>	<b>10 340</b>	<b>20 516</b>

Les opérations de change à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31 décembre 2021 s'élèvent à (297.212) KDT se présente comme suit:

Désignation	31.12.2021	31.12.2020
Devises vendues à terme à livrer	(297 212)	(180 084)
Devises achetées à terme à recevoir	-	-
<b>Total</b>	<b>(297 212)</b>	<b>(180 084)</b>

## 5. Notes explicatives sur l'état de Résultat

### Note 20. Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 482.841 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 524.868 KDT au cours de l'exercice 2020.

Désignation	2021	2020
<b>Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT</b>	<b>6 081</b>	<b>13 042</b>
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 042	8 697
Profit/ Perte vente et achat à terme devises	2 039	4 345
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>476 760</b>	<b>511 826</b>
Intérêts sur crédit CT & MLT	418 481	446 775
Intérêts sur comptes courants débiteurs	58 279	65 051
<b>Total</b>	<b>482 841</b>	<b>524 868</b>

### Note 21. Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 88 641 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 72.815 KDT au cours de l'exercice 2020.

Désignation	2021	2020
Commissions sur comptes et moyens de paiement	52 651	41 534
Commissions sur cautions, avals et autres garanties données par la banque	10 702	10 105
Récupérations et autres commissions	20 965	17 286
Commissions sur opérations internationales	4 323	3 890
<b>Total</b>	<b>88 641</b>	<b>72 815</b>

### Note 22. Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 22.014 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 18.824 KDT au cours de l'exercice 2020.

Désignation	2021	2020
Gain net sur titres de placement	(140)	603
Gain net sur opérations de change	22 154	18 221
<b>Total</b>	<b>22 014</b>	<b>18 824</b>

Le gain net sur portefeuille titres commercial est composé exclusivement par le gain net de titres de placements à revenu fixe et se détaille comme suit :

Désignation	2021	2020
<b>Titres de placement à revenu fixe</b>		
Produits sur Bons de Trésor	815	94
Plus-values sur cession de titres de placement	-	220
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	290
Autres pertes sur titres de placement	(955)	(1)
<b>Total Gain net sur titres de placement</b>	<b>(140)</b>	<b>603</b>

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Désignation	2021	2020
Profit/ Perte sur opérations de change	1 847	1 675
Profit/ Perte sur positions de change au comptant	19 549	36
Profit/ Perte sur positions de change à terme	758	16 510
<b>Total Gain net sur opérations de change</b>	<b>22 154</b>	<b>18 221</b>

**Note 23. Revenus du portefeuille d'investissement.**

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 83.404 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 70.135 KDT au cours de l'exercice 2020.

Désignation	2021	2020
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	81 163	69 511
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	2 076	365
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les entreprises liées	165	259
<b>Total</b>	<b>83 404</b>	<b>70 135</b>

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Désignation	2021	2020
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	67 291	61 404
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	5 793	4 652
Intérêts et revenus assimilés sur fonds commun de créances	-	-
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	138	141
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	2 989	3 314
Intérêts et autres revenus assimilés	4 952	
<b>Total</b>	<b>81 163</b>	<b>69 511</b>

Les intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor se présentent comme suit :

Désignation	2021	2020
Produits sur bons de trésor	57 690	53 079
Décote sur bons de trésor	(215)	(378)
Prime sur bons de trésor	9 816	8 703
<b>Total</b>	<b>67 291</b>	<b>61 404</b>

**Note 24. Intérêts encourus et charges assimilées.**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 335.542 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 382.039 KDT au cours de l'exercice 2020.

Désignation	2021	2020
<b>Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>310 849</b>	<b>381 510</b>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	33 487	61 273
Opérations avec la clientèle	226 497	266 413
Emprunts et ressources spéciales	50 865	53 824
<b>Autres intérêts et charges</b>	<b>24 693</b>	<b>529</b>
<b>Total</b>	<b>335 542</b>	<b>382 039</b>

**Note 25. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 114.233 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 68.668 KDT au cours de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

Désignation	2021	2020
Dotations aux provisions sur créances douteuses	71 652	38 647
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2022-02	14 229	24 190
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21	31 815	16 503
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	16 994	11 564
Frais de recouvrement	1 079	1 191
<b>Total dotations</b>	<b>135 769</b>	<b>92 095</b>
Pertes sur créances	1 397	2 212
<b>Total dotations &amp; pertes et radiations sur créances</b>	<b>137 166</b>	<b>94 307</b>
Reprises de provisions sur créances douteuses	(16 335)	(24 832)
Reprise de provision sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	-	(807)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	( 6 598)	-
<b>Total Reprises</b>	<b>(22 933)</b>	<b>(25 639)</b>
<b>Total des reprises et des récupérations sur créances</b>	<b>(22 933)</b>	<b>(25 639)</b>
<b>Total</b>	<b>114 233</b>	<b>68 668</b>

#### Note 26. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 36.548 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 7.323 KDT au cours de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

Désignation	2021	2020
Dotations aux provisions/portefeuille investissement	36 350	8 469
Reprises/provisions pour dépréciation de titres	(198)	(1 146)
<b>Total</b>	<b>36 548</b>	<b>7 323</b>

#### Note 27. Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 127.356 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 115.298 KDT au cours de l'exercice 2020 soit une augmentation de 12.058 KDT.

Désignation	2021	2020
Rémunération du personnel	99 460	92 620
Charges sociales	21 895	19 537
Autres charges liées au personnel	6 001	3 141
<b>Total</b>	<b>127 356</b>	<b>115 298</b>

#### Note 28. Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 75.535 KDT au cours de l'exercice 2021 contre un montant de 66.422 KDT au cours de l'exercice 2020 soit une augmentation de 9.113 KDT.

Désignation	2021	2020
Frais d'exploitation non bancaires	3 067	19 172
Autres charges d'exploitation	72 468	47 250
<b>Total</b>	<b>75 535</b>	<b>66 422</b>

**Note 29. Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires**

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2021 et 2020:

Désignation	2021	2020
Plus-values sur cession des immobilisations	315	868
Autres résultats exceptionnels	(4 251)	669
<b>Total</b>	<b>(3 936)</b>	<b>1 537</b>

**Note 30. Solde en gain / perte provenant des éléments extraordinaires**

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2021 et 2020 :

Désignation	2021	2020
Contribution conjoncturelle	10 395	3 947
<b>Total</b>	<b>10 395</b>	<b>3 947</b>

**6. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie****Note 31. Liquidités et équivalents de liquidité**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2021 un solde de 411330 KDT contre un solde de 590 919 KDT au 31 décembre 2020 et se détaillant ainsi :

Désignation	2021	2020
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	262 539	314 469
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	202 092	369 740
Titres des sociétés cotées et des sicav	-	26 967
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(53 301)	(120 257)
<b>Total</b>	<b>411 330</b>	<b>590 919</b>

**Note 32. Etat de résultat consolidé par secteur d'activité**

	Total	Banque	Leasing et LLD	Autres services financiers	Autres activités
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	482 841	412 543	70 265	25	8
PR2 - Commissions (en produits)	88 641	86 617	1 560	464	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	22 014	22 168	(955)	800	-
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	83 404	78 069	5 110	225	-
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>	<b>676 900</b>	<b>599 397</b>	<b>75 980</b>	<b>1 514</b>	<b>8</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(335 542)	(296 542)	(38 894)	(106)	-
CH2 - Commissions encourues	(8 252)	(8 008)	(244)	-	-
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(343 794)</b>	<b>(304 550)</b>	<b>(39 138)</b>	<b>(106)</b>	<b>-</b>
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>333 106</b>	<b>294 847</b>	<b>36 842</b>	<b>1 408</b>	<b>8</b>
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(114 233)	(101 801)	(10 773)	80	(1 740)

PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(36 548)	(36 084)	(354)	(110)	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	1 147	136	1 145	-	(134)
CH6 - Frais de personnel	(127 356)	(115 991)	(8 941)	(2 388)	(35)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(75 535)	(70 447)	(3 357)	(1 414)	(317)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(20 594)	(19 253)	(1 000)	(340)	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(40 013)</b>	<b>(48 593)</b>	<b>13 562</b>	<b>(2 764)</b>	<b>(2 218)</b>
Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence	681	-	-	681	-
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(3 936)	(4 592)	631	25	-
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(2 000)	2 239	(4 158)	(75)	(6)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>(45 268)</b>	<b>(50 946)</b>	<b>10 035</b>	<b>(2 133)</b>	<b>(2 224)</b>
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(10 395)	(9 213)	(1 182)	-	-
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(55 665)</b>	<b>(60 159)</b>	<b>8 853</b>	<b>(2 133)</b>	<b>(2 224)</b>
Part du résultat revenant aux minoritaires	(5 770)	-	(6 448)	(1 191)	1 869
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>(61 435)</b>	<b>(60 159)</b>	<b>2 405</b>	<b>(3 324)</b>	<b>(355)</b>

### Note 33. Provision collective

En application des dispositions de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2022-02 du 04 Mars 2022, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2021, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24.

La méthodologie de calcul desdites provisions a été modifiée par la circulaire de la BCT n°2022-02 du 04 Mars 2022. Ce changement de méthodologie de calcul desdites provisions a eu pour effet la constitution de provisions collectives de l'ordre 14 229 KDT au titre de l'exercice 2021. Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 65 892 KTND au 31 décembre 2021.

### Note 34. Évènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 31/12/2021.

## GROUPE ARAB TUNISIAN BANK RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank,

### I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

#### 1. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale le 28 avril 2021, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Arab Tunisian Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 594 128 KDT, y compris le résultat déficitaire consolidé de l'exercice s'élevant à 61 435 KDT.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe Arab Tunisian Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **2. Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **3. Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note 2 des états financiers consolidés indique que les états financiers de la société « SARI » incluse dans le périmètre de consolidation et ayant servi à l'établissement des états financiers consolidés, ne sont pas audités.
- La note « 33 sur les Provisions collectives » aux états financiers se rapportant à la constitution des provisions collectives en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°91 -24 du 17 Décembre 1991, tel que modifiée par la circulaire 2012-20 du 6 décembre 2012 et récemment par la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022. Le solde de ces provisions collectives constituées par la banque s'élève à 65 892 KDT au 31 décembre 2021 contre 51 663 KDT au 31 décembre 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

## **4. Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **3.1 La prise en compte des intérêts, commissions et agios en produits**

#### **Risque identifié**

Les intérêts et revenus assimilés et les commissions comptabilisées en produits par la banque s'élèvent au 31 décembre 2021 à 571 482 KDT et représentent 84% du total des produits d'exploitation bancaire.

Les notes aux états financiers « III. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES », au niveau de la partie « Règles de prise en compte des revenus », décrivent les règles de prise en compte de ces revenus.

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la banque, nous avons néanmoins considéré, vu le volume important des transactions, que la prise en compte des intérêts et commissions constitue un point clé d'audit.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté en :

- La revue critique du dispositif de contrôle interne mis en place par la banque en matière de reconnaissance des revenus, incluant l'évaluation des contrôles informatisés par nos experts en technologie de l'information ;

- La réalisation des tests pour vérifier l'application effective des contrôles clés incluant les contrôles automatisés ;
- L'examen analytique des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes ;
- La vérification du respect de la norme comptable NCT 24 et des circulaires de la Banque Centrale, en particulier que les intérêts et agios sur les relations classées ne sont reconnus en produits que lorsqu'ils sont encaissés ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur ces produits présentées dans les notes aux états financiers.

### **3.2 Evaluation des provisions pour dépréciation des engagements sur la clientèle**

#### **Risque identifié**

De par son activité, la banque est exposée au risque de contrepartie aussi bien sur son portefeuille d'engagements directs que sur les engagements par signature donnés à la clientèle.

Ce risque, inhérent à l'activité bancaire, constitue une zone d'attention majeure compte tenu des montants en jeu, du processus de classification, et des modalités de détermination des provisions pour risque de crédit.

Le montant de ces provisions est déterminé selon des méthodes mécaniques en application des dispositions de la Banque Centrale de Tunisie. Par ailleurs, l'Arab Tunisian Bank "ATB" peut avoir recours au jugement pour la détermination du niveau des dépréciations individuelles de certains encours douteux.

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des créances sur la clientèle s'élève à 5 649 171 KDT, représentant 68% du total de bilan, et les provisions constituées pour couvrir le risque de contrepartie s'élèvent à 776 154 KDT (sur les engagements bilan et hors bilan).

Les règles et les méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et à la comptabilisation des créances en souffrance et leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers sont présentés dans la note III des états financiers, ainsi que dans les notes explicatives n°3.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

Pour couvrir cette question clé, nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place par votre banque, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leur capacité à prévenir et/ou à détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Les procédures et contrôles définis par la banque en vue d'assurer la gestion du risque de contrepartie, d'identifier les clients à déclasser et à provisionner et de déterminer le niveau de provision individuelle requise par référence à la réglementation bancaire,
- Le mécanisme de supervision mis en place en ce qui concerne le processus de classification et de dépréciation des engagements sur la clientèle,
- La fiabilité des informations fournies par la banque au sujet des clients dont les encours présentent des indicateurs de pertes de valeur,
- La conformité du calcul des provisions collectives conformément aux dispositions de la nouvelle circulaire BCT n°2022-02 du 4 mars 2022.

En outre, à travers un échantillonnage étendu :

- Nous avons vérifié que les engagements présentant des indices de dépréciation ont été identifiés et classés conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, et ;
- Nous avons apprécié les hypothèses et jugements retenus par la banque lors du calcul des provisions et examiné les valeurs de garanties retenues.

Enfin, nous avons vérifié le caractère approprié et suffisant des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### **3.3 Evaluation des provisions sur fonds gérés**

#### **Risque identifié**

Au 31 décembre 2021, l'encours des placements en fonds gérés s'élève à un montant brut de 347.204 KDT, pour une provision de 95.753 KDT, soit un montant net de 251.451 KDT, représentant 3% du total bilan-Actif.

Les Fonds gérés SICAR sont employés en participations (cotés et non cotés), en avances en comptes courants associés et en d'autres placements financiers. La valeur de ces emplois peut se déprécier selon les performances économiques et financières des entreprises bénéficiaires.

La méthode de valorisation des participations et des comptes courants associés sur fonds gérés implique des hypothèses et des jugements selon la catégorie de la société (cotée ou non cotée), le type de contrat (portage ou sortie libre) ainsi que d'autres facteurs techniques notamment la date d'entrée en exploitation, les business plan actualisés, les rapports d'évaluation des participations...

Les règles et méthodes comptables se rapportant à l'évaluation et la comptabilisation des placements et de leurs dépréciations, de même que des compléments d'information sur ces postes des états financiers annuels sont donnés dans les notes annexes aux états financiers annuels au « Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents ». En raison de l'importance des fonds gérés 347.204 KDT, soit 24% du total du portefeuille investissement et le niveau du jugement important pour déterminer le montant des provisions nécessaires, nous considérons que cette rubrique constitue un élément clé d'audit.

#### **Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque**

L'essentiel de nos tests sur les fonds gérés SICAR a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- Nous avons procédé à la vérification des procédures de contrôle interne mises en place par la banque à cet égard.
- Nous avons rapproché les résultats de nos travaux d'évaluation avec le rapport sur les procédures convenues relatives aux informations financières présentées dans l'état des emplois-ressources des fonds gérés par ATD SICAR au 31/12/2021 établi par le commissaire aux comptes de l'ATD SICAR.

### **5. Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **6. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

## **7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la conclusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriés dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous avons sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2021.

**Tunis, le 04 Avril 2022**

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited**

**Sonia KETARI LOUZIR**

**La Générale d'Audit et Conseil  
Membre de CPA Associates  
International  
Chiheb GHANMI**